

MARSEILLE : François de CANSON : « Il faut mieux adapter la gestion de crise au territoire »

Depuis le début, François de Canson, président du Comité Régional de Tourisme (CRT) et maire de La Londe-les-Maures, préconise de territorialiser les dispositifs contre l'épidémie pour mieux adapter la gestion de crise au territoire.



L'élu propose aussi de densifier la vaccination, car dans les Alpes-Maritimes, il faut 160 000 doses de vaccin : « *Nous avons à ce jour vacciné 40 000 personnes. Il faut impérativement accélérer. Il faut renforcer le contrôle aux*

frontières avec le besoin de tests antigéniques de masse et non de sondages avec des PCR et faire respecter les gestes-barrière en ville et dans les quartiers défavorisés avec un contrôle renforcé des services de l'État. Aujourd'hui, on passe enfin à la vitesse supérieure. C'est un bien, une nécessité. Nous devons sortir de ce cycle infernal et prendre le maximum de mesures afin d'améliorer la sécurité sanitaire et de sauver la saison estivale.

Certes, avec les beaux jours, on a eu tendance à oublier les règles de base : Stop !

Tout le monde doit être conscient de la nécessité impérieuse d'appliquer les gestes-barrière et de renforcer le télétravail afin de combattre au mieux la propagation du virus et ainsi de casser les chaînes de propagation.

Revenons aux fondamentaux sur le tourisme dans ce département qui est l'un des plus impactés depuis le début de la crise dans notre Région :

- les Alpes-Maritimes sont le temple du tourisme d'affaires et de l'événementiel, secteurs à l'arrêt depuis 1 an*
- le tourisme en provenance du grand international, qui est aussi la force des Alpes-Maritimes est aussi à l'arrêt depuis 1 an*
- et comme j'ai eu l'occasion de le dire très souvent, le mois de février représente 5 % du Chiffre d'affaires annuel du tourisme en Région Sud.*

C'est le moment, si on veut sauver la saison d'été. C'est maintenant qu'il faut agir et construire en parallèle les conditions de la reprise. Il est impératif que nos professionnels puissent retravailler cet été, il en va de l'avenir du tourisme en Région Sud. Aujourd'hui comme demain, le Comité Régional de Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur se tient aux côtés et à la disposition de ses professionnels.

Notre Région avec ses 1000 kilomètres de côtes, ses 65

stations de montagne, ses paysages d'exception, ses 60 % d'espaces naturels protégés, ses 9 Parcs Naturels Régionaux et ses 4 Parcs Nationaux, porte en son sein les conditions d'un retour au tourisme protégé ».